

## Droits de Caf suspendu

Par **Édith 10**, le **15/10/2020** à **14:09**

Bonjour, la CAF m'a annoncé la suppression de mes versements car je n'ai pas renvoyé le dossier de situation qu'ils m'ont envoyé. Le soucis est que je ne l'ai reçu seulement hier et rendu aujourd'hui même avec tous les documents. Le soucis est qu'ils m'annonce un traitement de mon dossier sous 4 semaines. Ne parlons pas du versement.

J'ai 4enfants, je ne travaille pas et je suis très inquiète.

On t'il le droit de supprimer mes droits, APL etc...?

Merci beaucoup pour votre aide et réponse.

Par **Visiteur**, le **15/10/2020** à **21:14**

Bonjour

Vous pouvez contester via votre compte Caf en premier lieu puis auprès du médiateur et de la commission de recours amiable si besoin .

Lien pour vous

<https://www.aide-sociale.fr/reclamation-caf/>